

« Omnibus » va-t-il faire reculer la finance verte en Europe ?

Transparence des entreprises en matière de durabilité



« L'Omnibus », une législation européenne visant à simplifier les normes administratives soulève des inquiétudes quant à son impact sur les piliers de la finance verte en Europe, notamment la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et la CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive). Ces directives sont cruciales pour la transparence des entreprises en matière de durabilité et de respect des droits humains, décryptage :

La CSRD, en cours de mise en place, **oblige les entreprises à publier des rapports extra-financiers sur leur impact environnemental, social et de gouvernance**. Elle vise à harmoniser ces rapports pour rendre les entreprises comparables, tout en limitant l'influence des agences de notation extra-financière anglo-saxonnes.

Parallèlement, la CSDDD impose un **devoir de vigilance aux entreprises concernant les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur**. Cette directive est essentielle pour garantir que les entreprises européennes, y compris celles du secteur de l'énergie, respectent les normes éthiques et environnementales les plus élevées.

L'Omnibus porté par le patronat des plus grandes entreprises européennes dans le but de réduire drastiquement les « excès de normes écologiques qui minent la compétitivité », pourrait mettre en péril le leadership européen en matière de finance verte et de durabilité. Pour FO Energie cela soulève des préoccupations majeures. La transition énergétique, indispensable, ne peut se faire en nivellant par le bas l'éthique environnementale et ne doit pas se faire au détriment des droits des travailleurs.

FO Energie insiste sur l'importance de maintenir des normes strictes en matière de reporting de durabilité et de devoir de vigilance. Ces normes sont essentielles pour garantir une transition énergétique juste et équitable, qui prenne en compte à la fois les impératifs environnementaux et les droits des salariés.



L'adoption de l'Omnibus pourrait être perçue comme un recul pour l'Europe, notamment dans un contexte où certains pays, comme les USA, se retirent d'engagements climatiques mondiaux. La France, pionnière dans l'adoption de la CSRD, risque de voir ses efforts dilués si l'Europe ne maintient pas une position forte sur ces questions.

FO Energie appelle donc à la vigilance lors de la présentation de la nouvelle législation par la Commission européenne le 26 février prochain. Il est crucial que les trois grands axes - la taxonomie verte, la directive sur le devoir de vigilance (CSDDD), et celle sur le reporting de durabilité (CSRD) - soient préservés dans leur intégralité.

La transition énergétique et le respect des droits humains ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la simplification administrative. FO Energie reste déterminé à défendre une approche qui concilie performance économique, responsabilité environnementale et protection des droits des travailleurs dans le secteur de l'énergie.